

CONDOR 220 / 350 / ONE

Automatisation électromécaniques pour portails à bras articulé



comunello.com

INSTRUCIONS D'UTILISATION ET D'INSTALLATION
INSTRUCCIONES DE USO Y DE INSTALACION
MANUAL DE INSTRUÇÕES DE UTILIZAÇÃO
BEDIENUNGS- UND INSTALLATIONSANLEITUNG
ИНСТРУКЦИИ ПО УСТАНОВКЕ И ЭКСПЛУАТАЦИИ
TELEPÍTÉSI ÉS HASZNÁLATI KÉZIKÖNYV



91300219 - Rev. 07 - 23.11.2021

FIG. 1

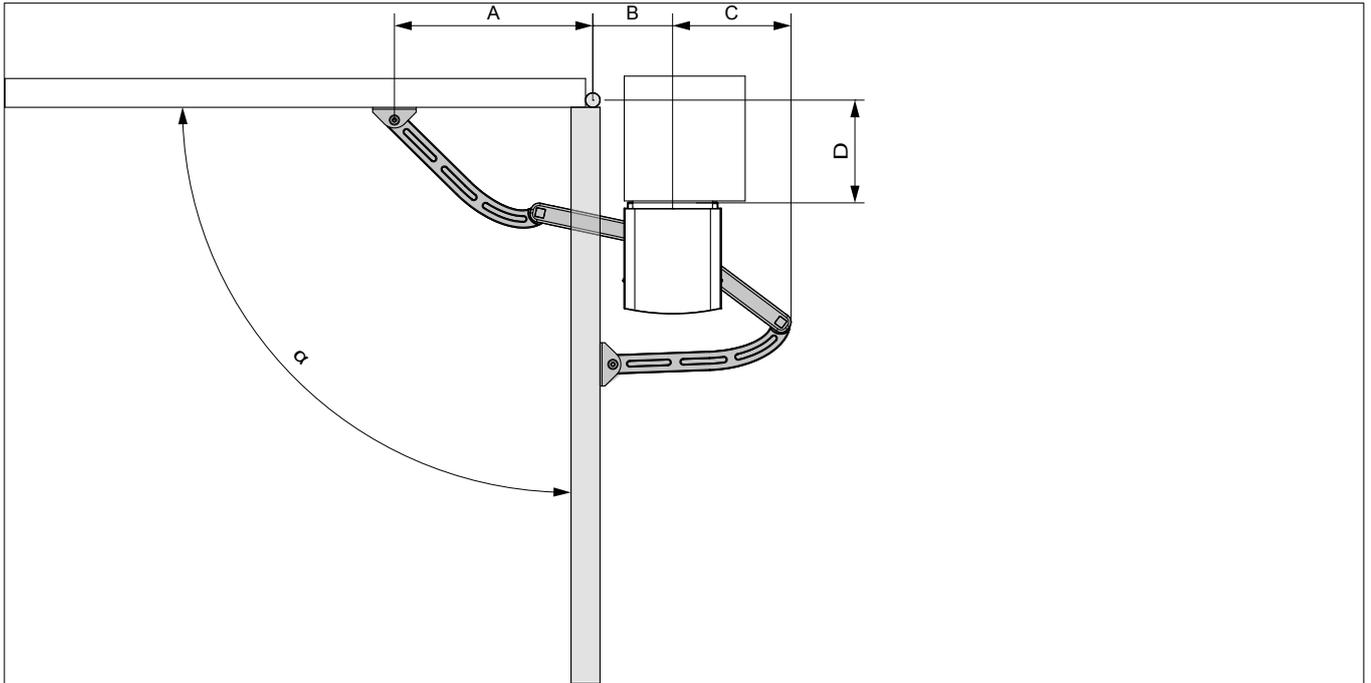


FIG. 2

In base all'angolo di apertura / According to the opening angle / Selon l'angle d'ouverture / Según el ángulo de apertura / Dependendo do ângulo de abertura / Je nach Öffnungswinkel / По углу раскрытия / A nyitási szög szerint

α	B	D	A	C
90 °	205	0	415	209
90 °	190	50	415	135
90 °	185	100	395	159,5
90 °	170	150	372	278
110°	250	0	365	287

In base alle quote d'installazione / According to the overall dimensions / Selon les dimensions d'encombrement / Según las dimensiones de instalación / Dependendo do dimensões de instalação / Entsprechend den Gesamtabmessungen / По габаритным размерам / A teljes méretek szerint

B	D	A	α	C
150	0	466,5	90	250
	50	463,5	90	231
	100	457,0	90	250
	150	446,0	90	260
200	0	416,5	100	256
	50	414,0	99	260
	100	407,0	98	268
	150	396,0	90	240
250	0	366,5	110	275
	50	364,0	110	274
	100	357,0	100	245
	150	346,0	100	230

FIG. 3

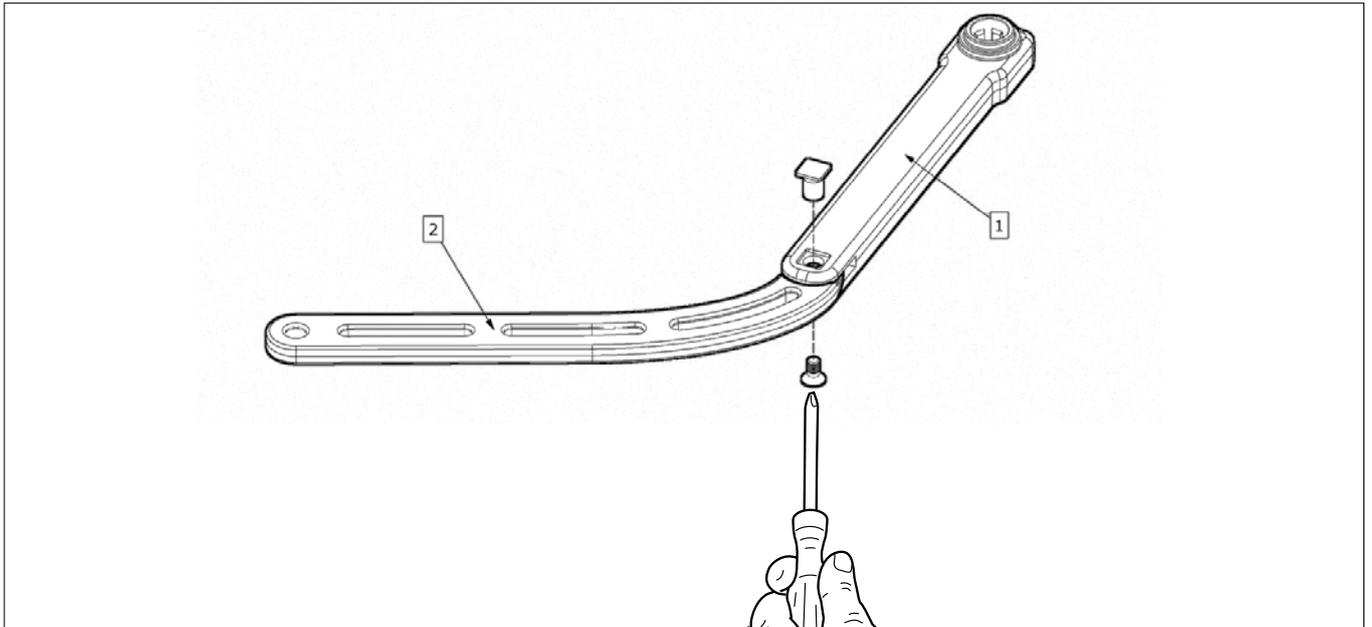


FIG. 4

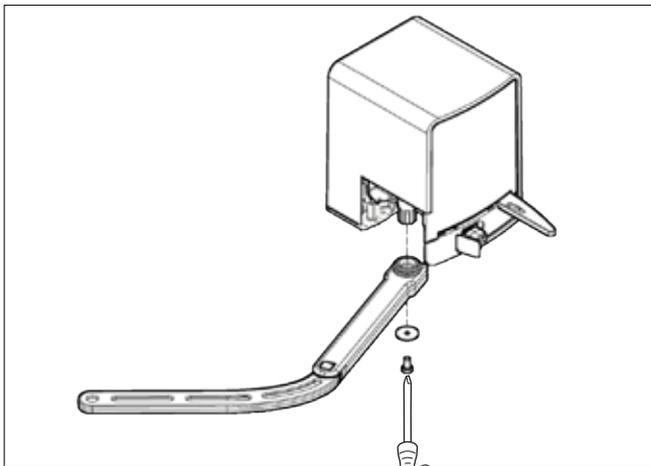


FIG. 5

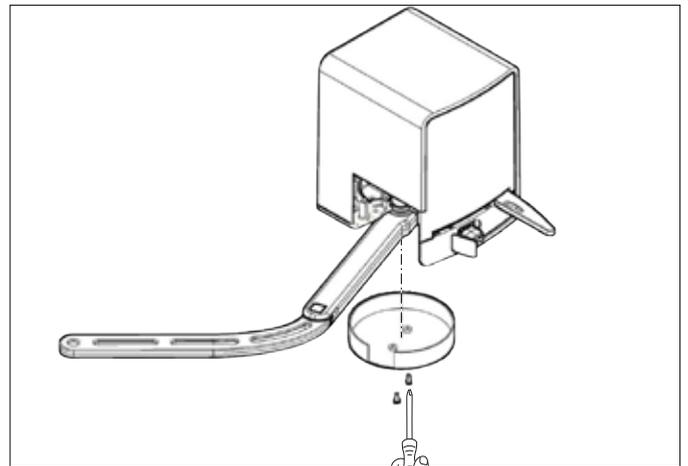


FIG. 6

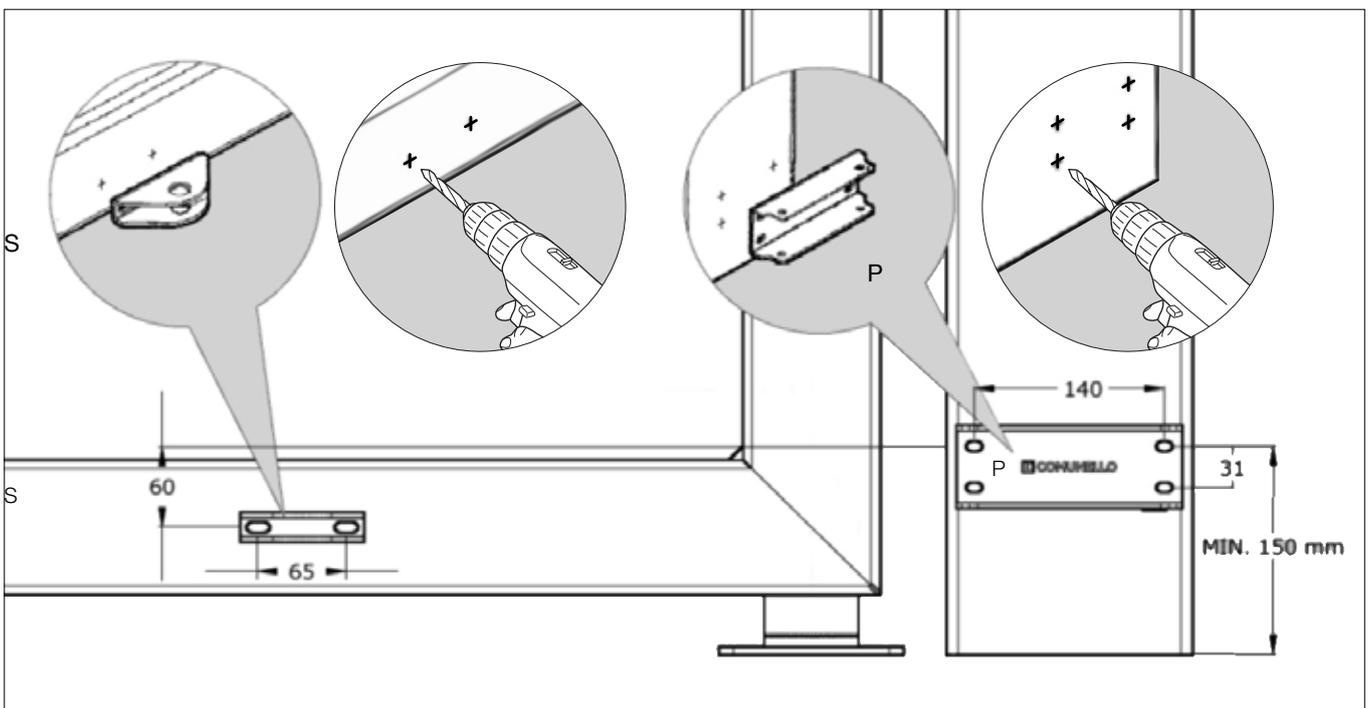


FIG. 7

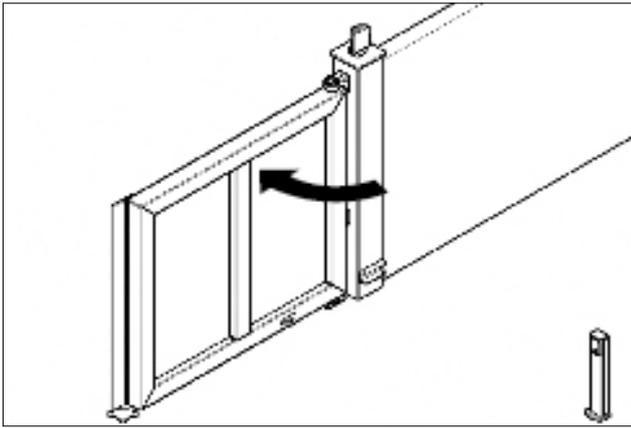


FIG. 8

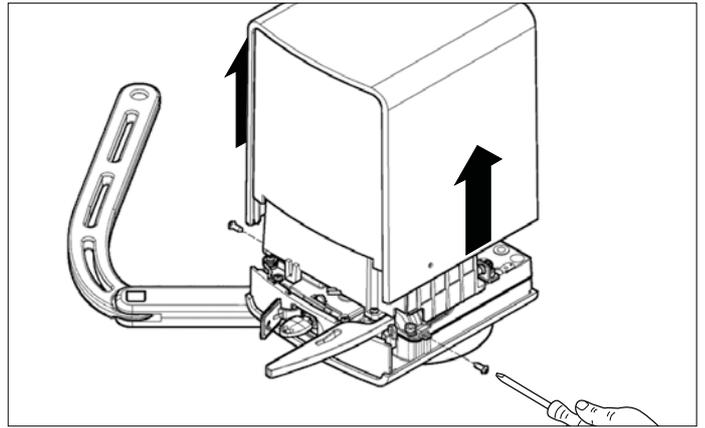


FIG. 9

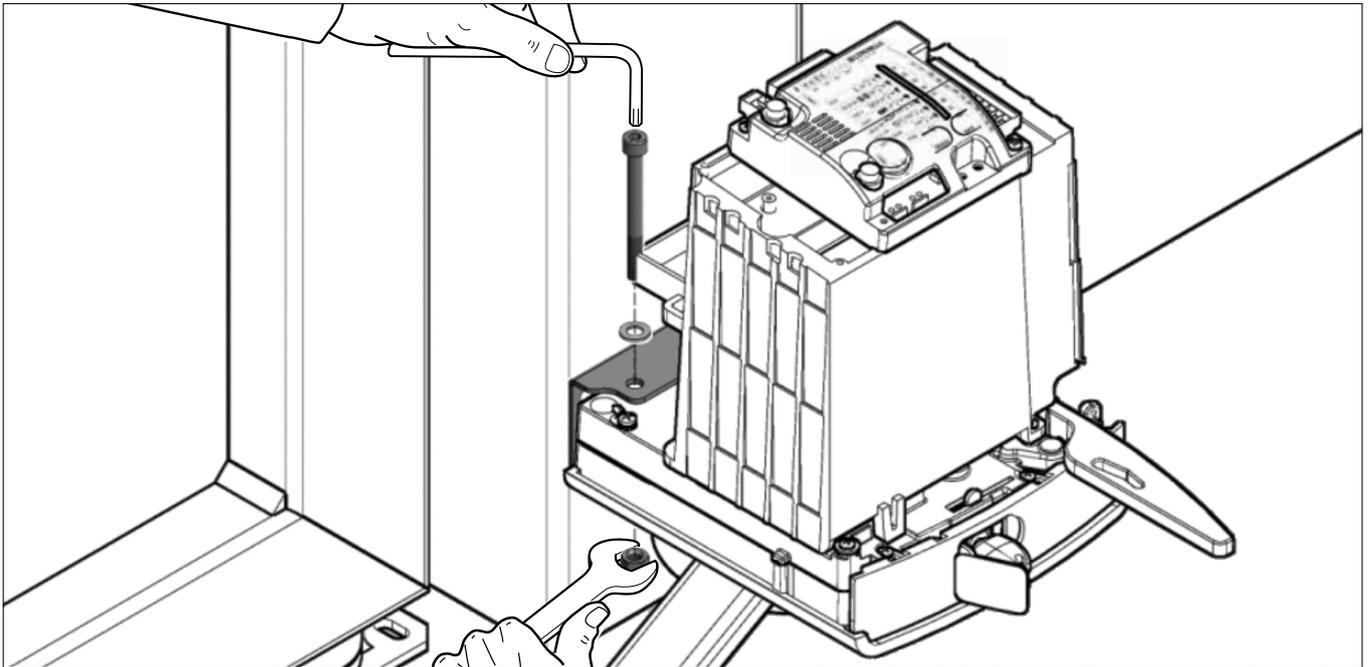


FIG. 10

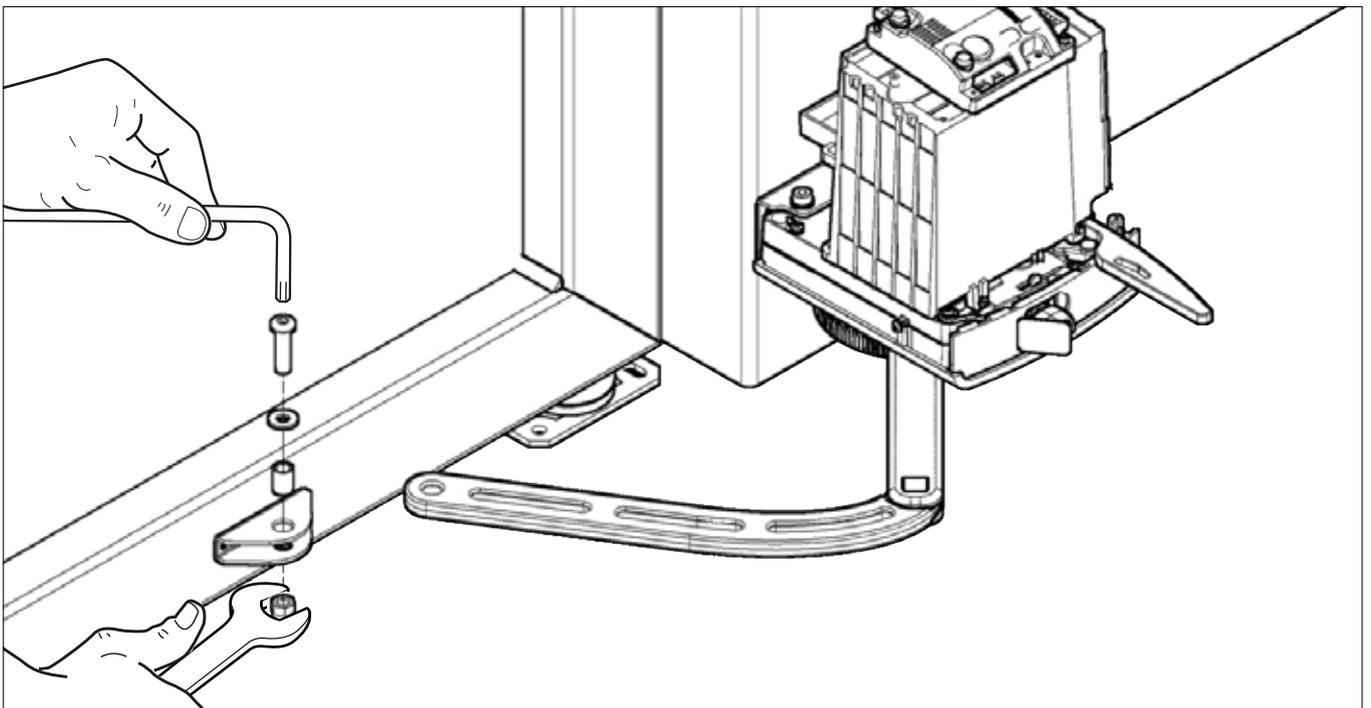


FIG. 11

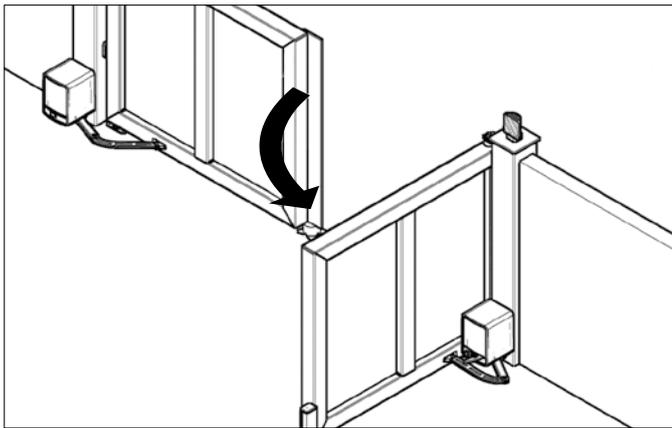


FIG. 12

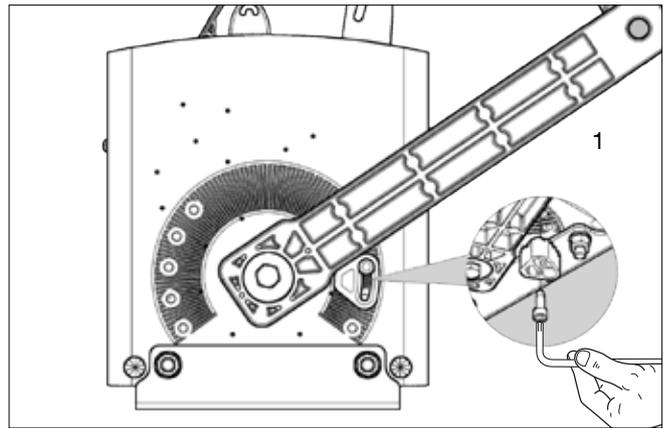


FIG. 13

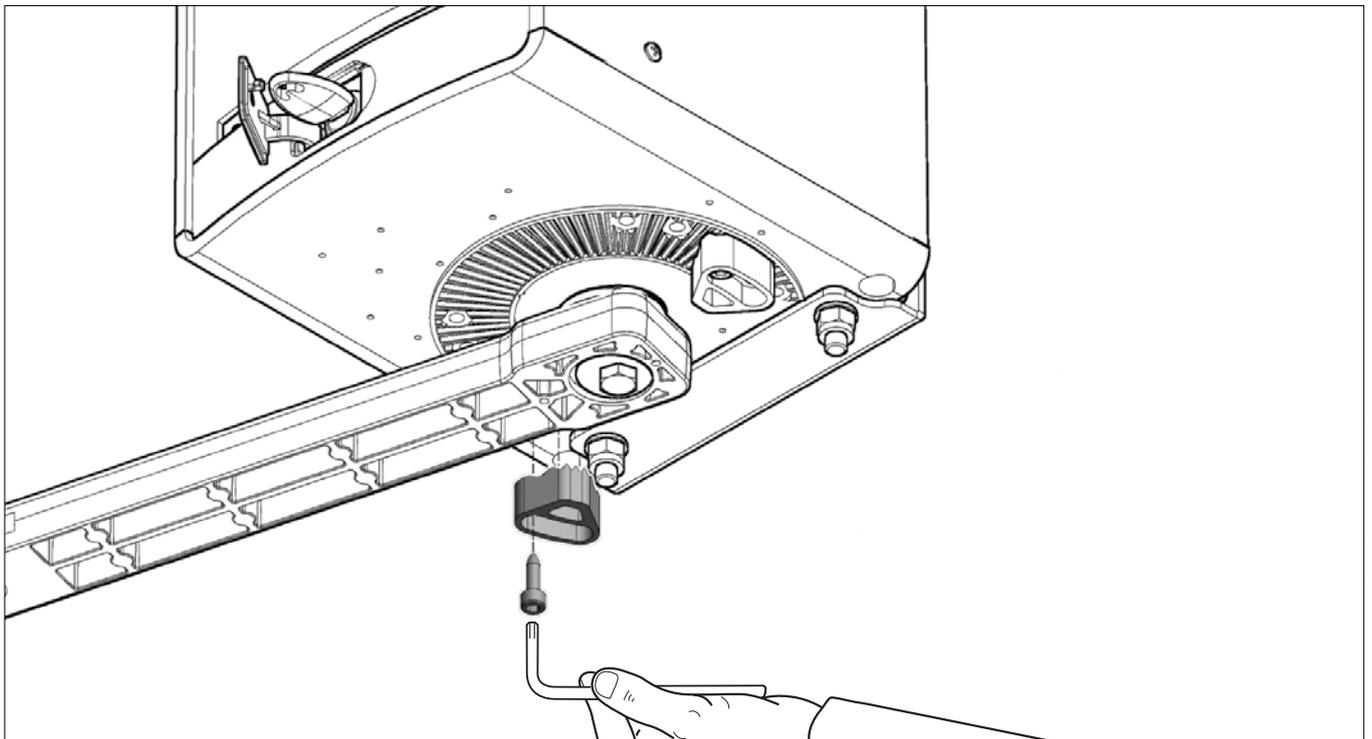


FIG. 14

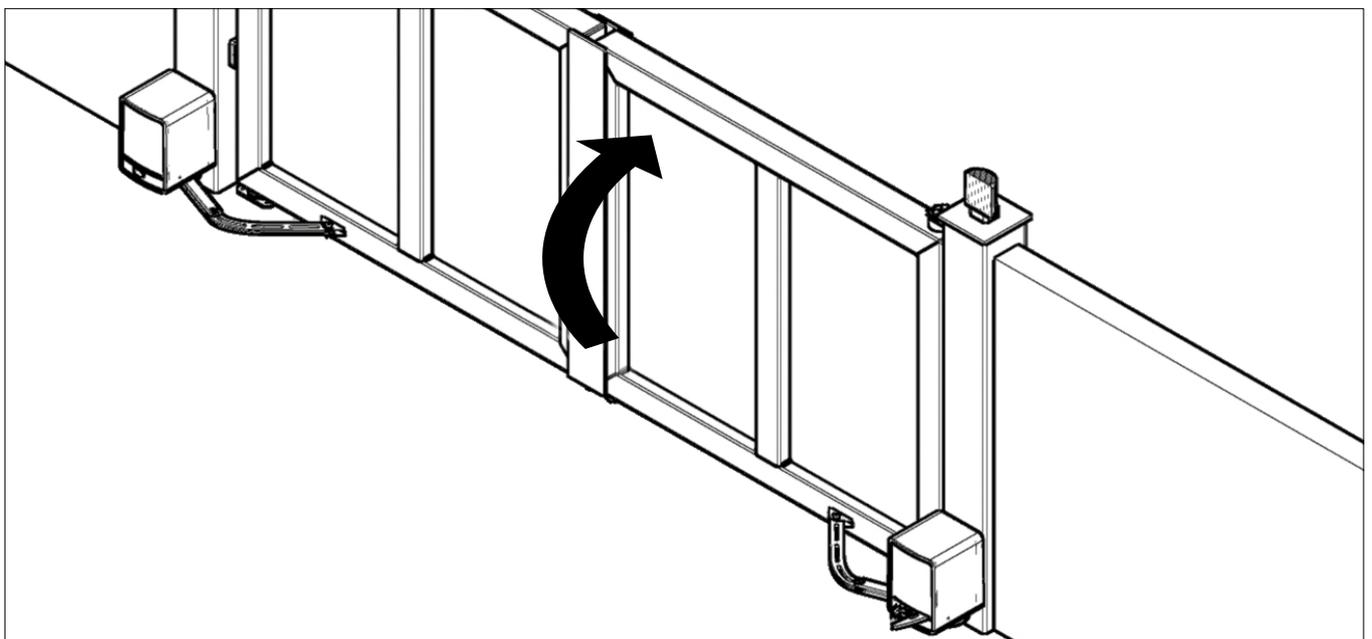


FIG. 15

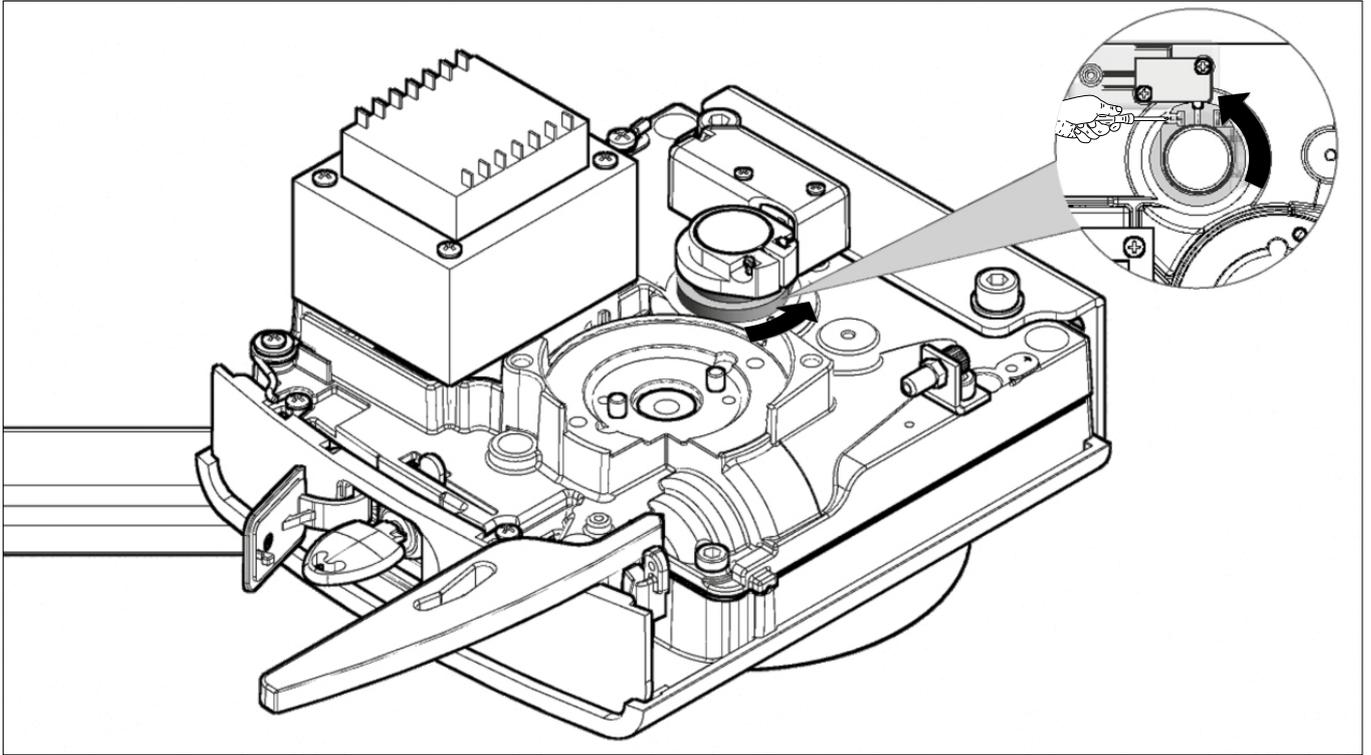


FIG. 16

FIG. 17

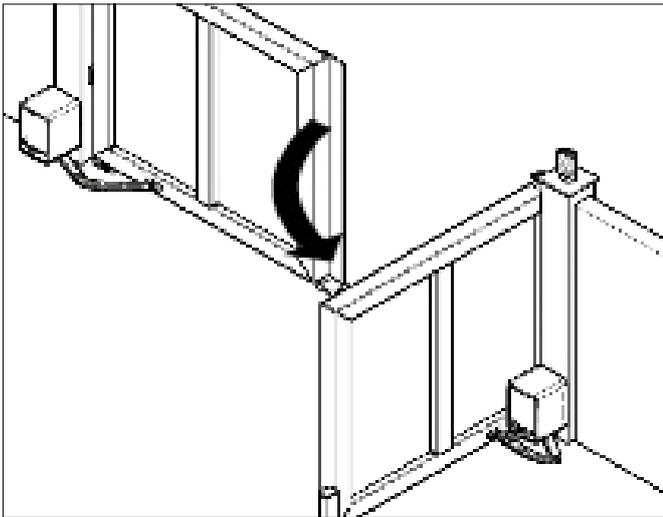


FIG. 18

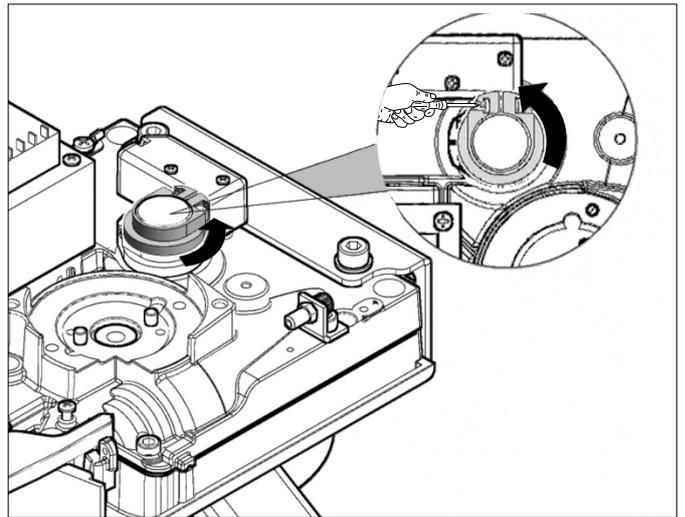


FIG. 19

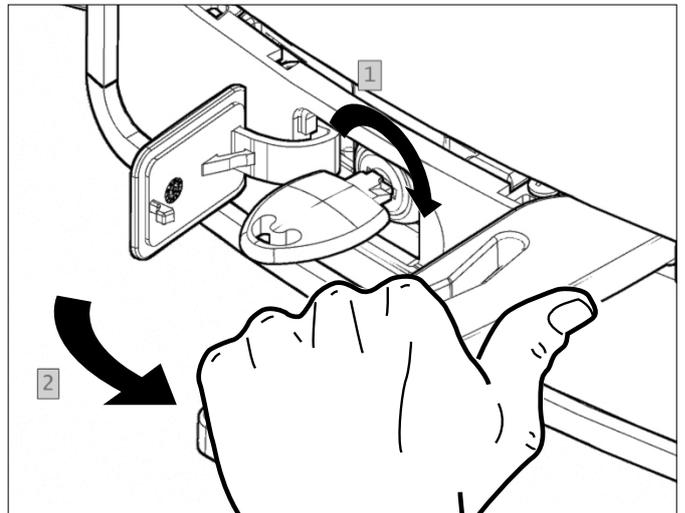
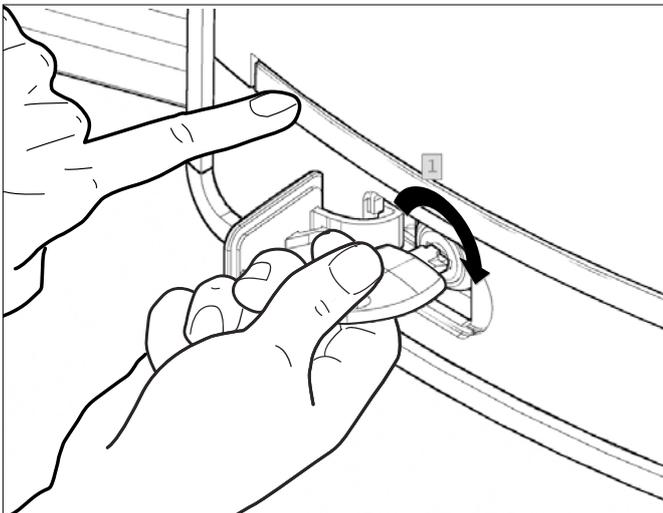
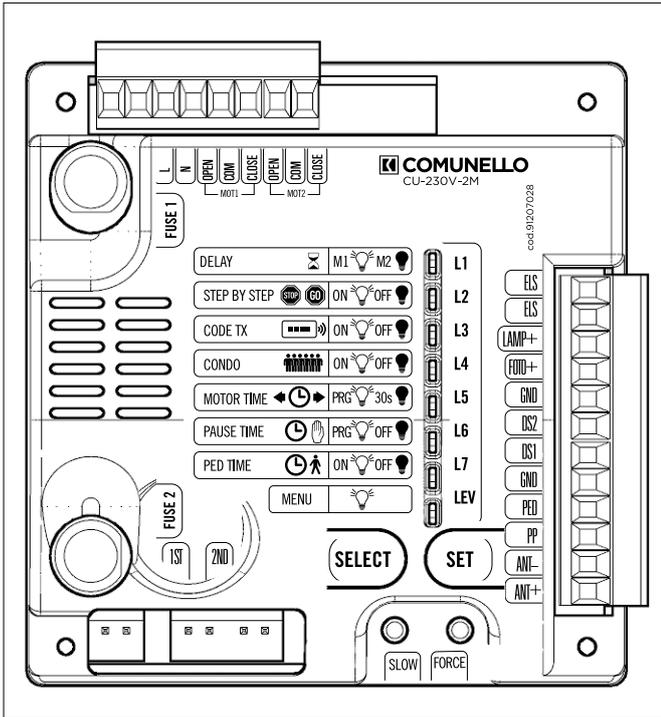
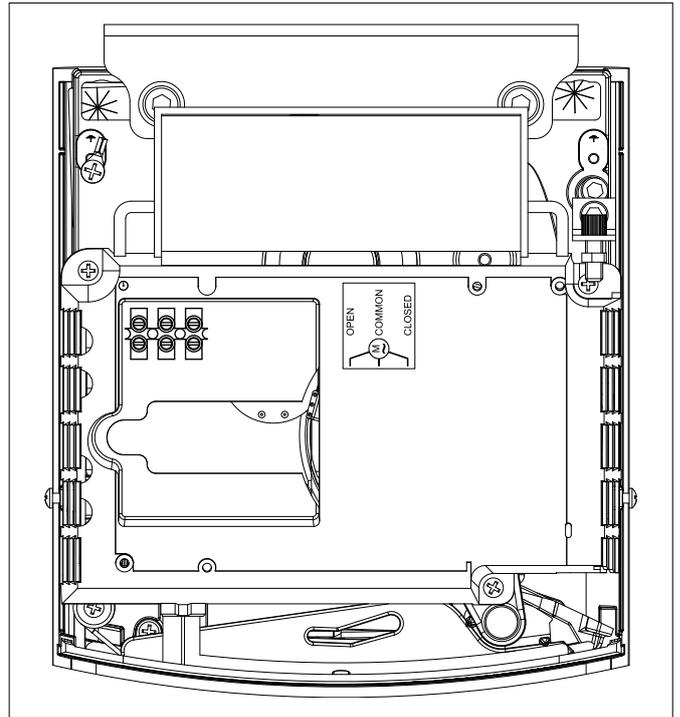


FIG. 25



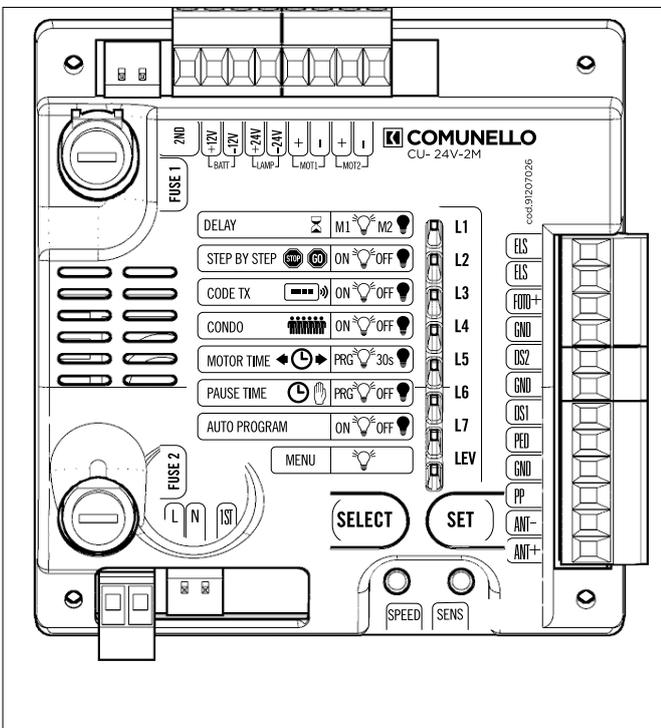
CR220-230V-FM-B

FIG. 26



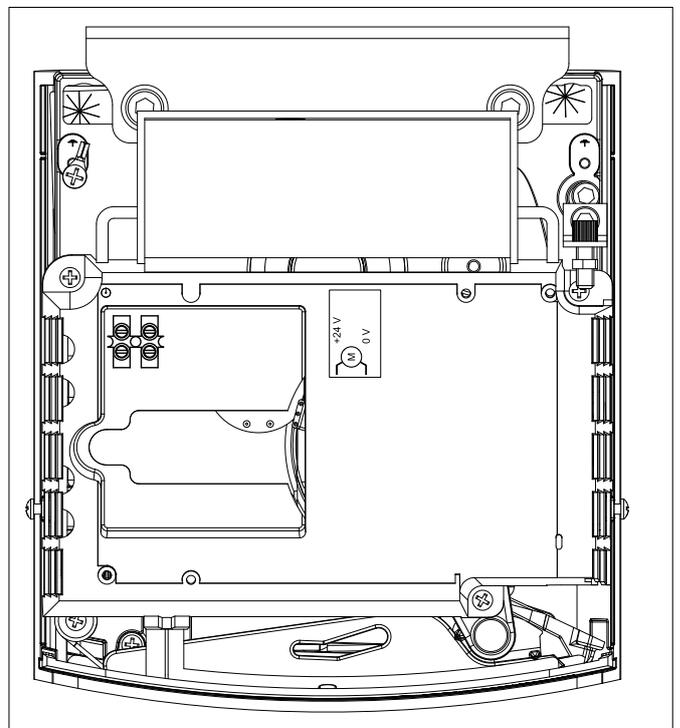
CR220-230V-FM-SC-B

FIG. 27



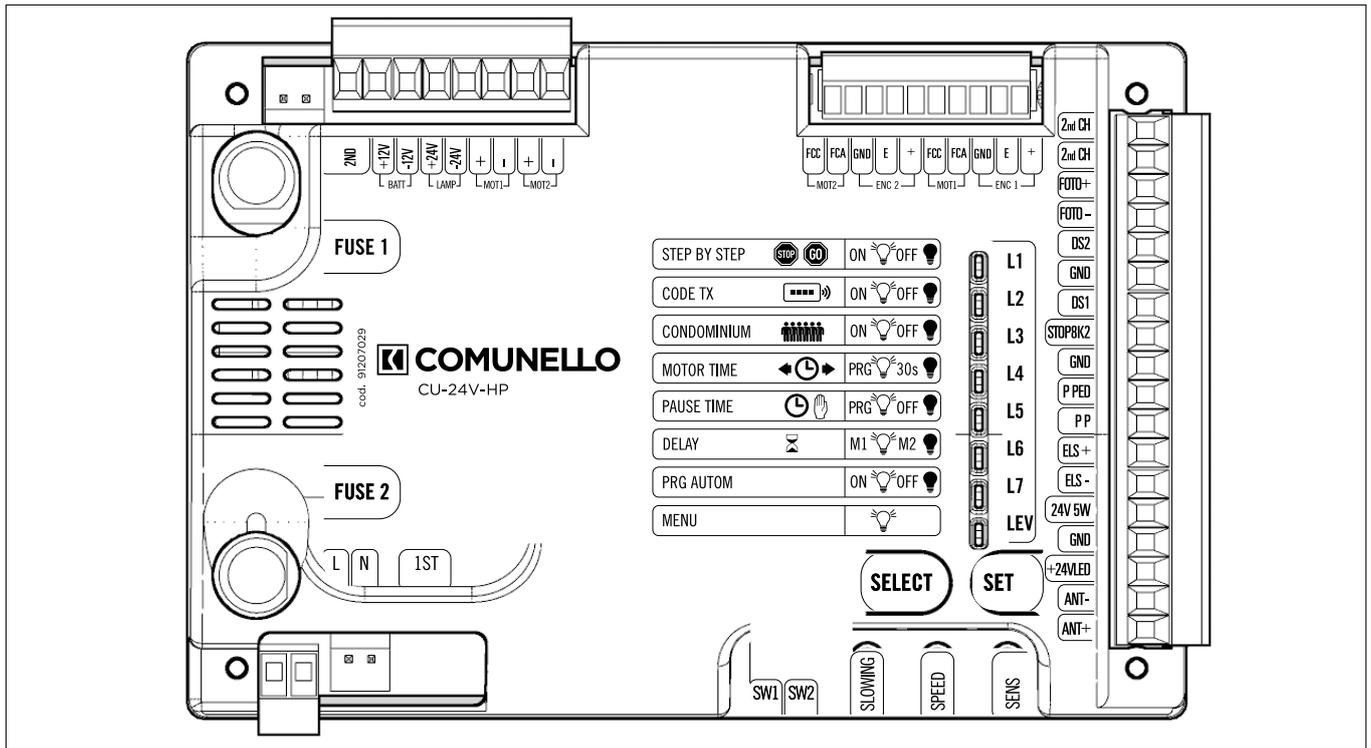
CR220-24V-FM-B

FIG. 28



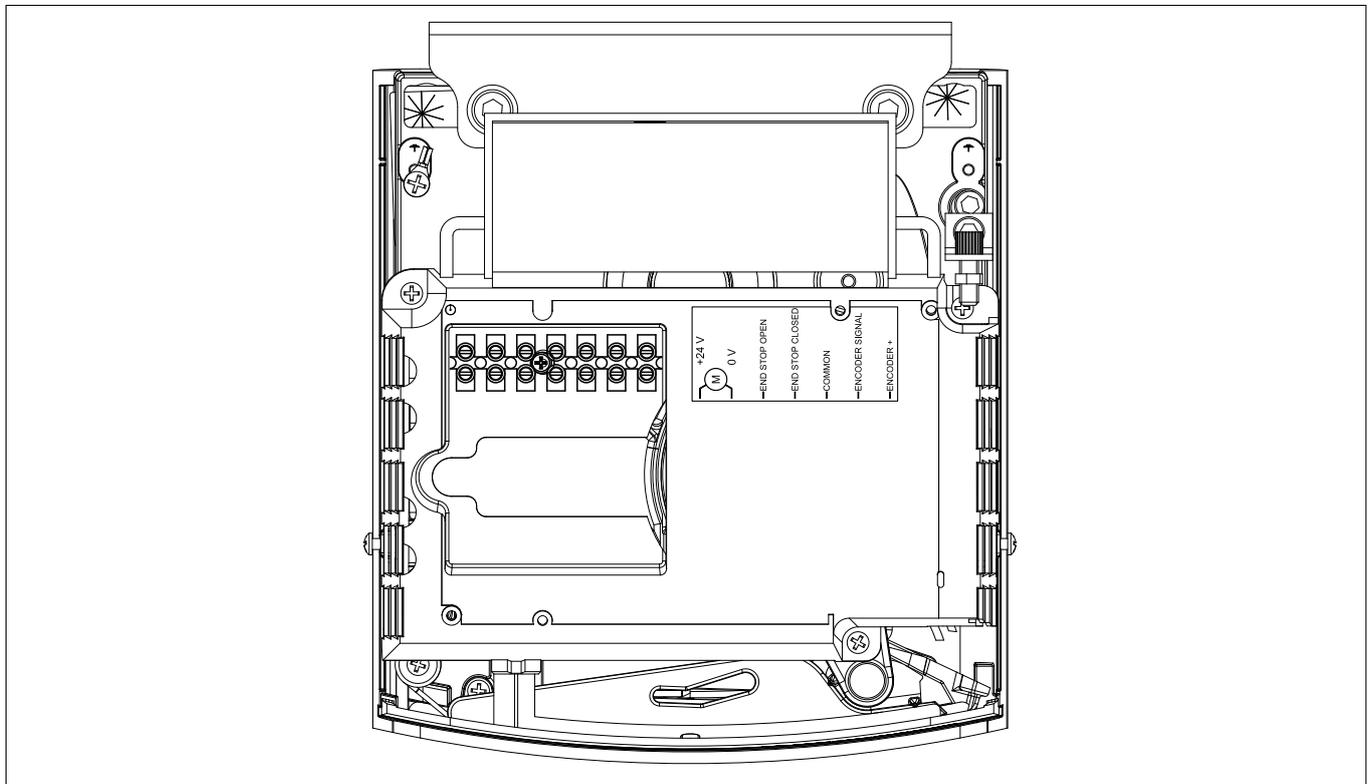
CR220-24V-FM-SC-B

FIG. 29



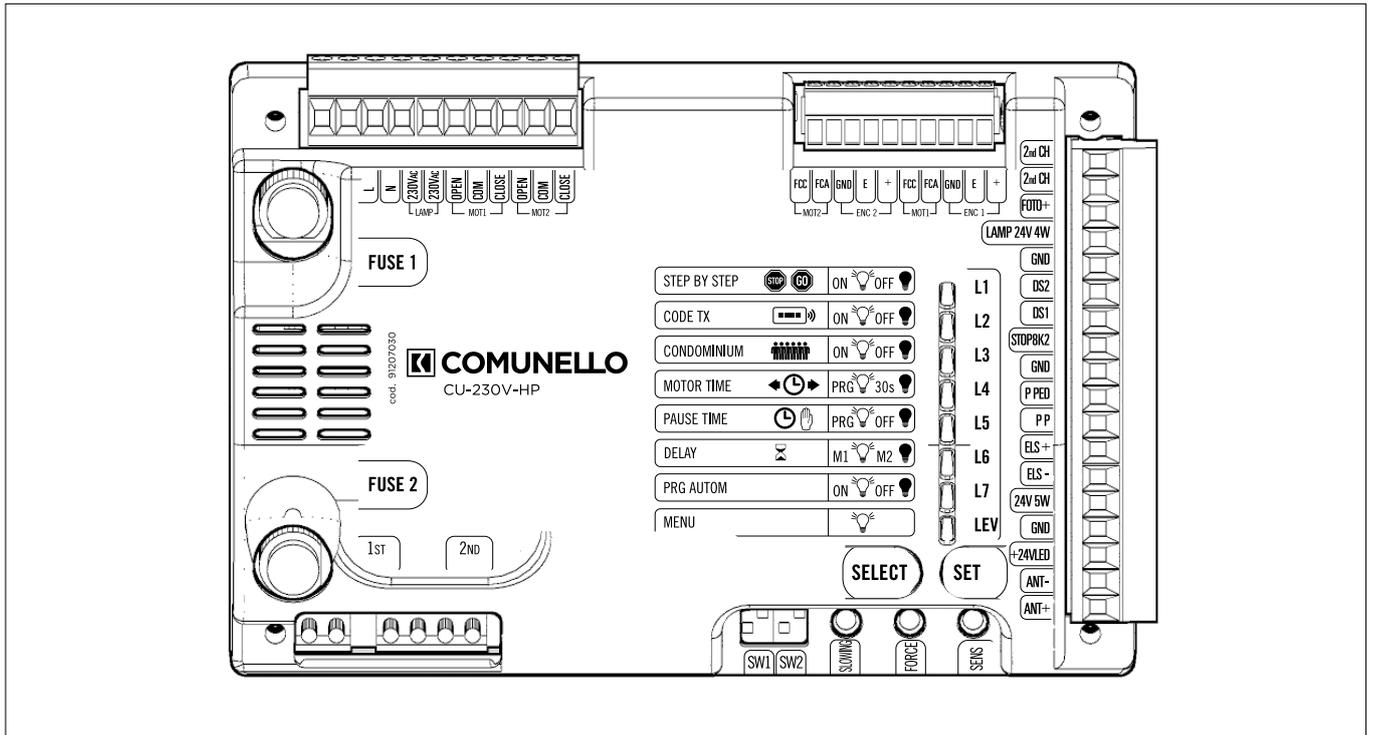
CR220-24V-FE-B
 CR220-24V-FE+E-B
 CR350-24V-FE+E-B

FIG. 30



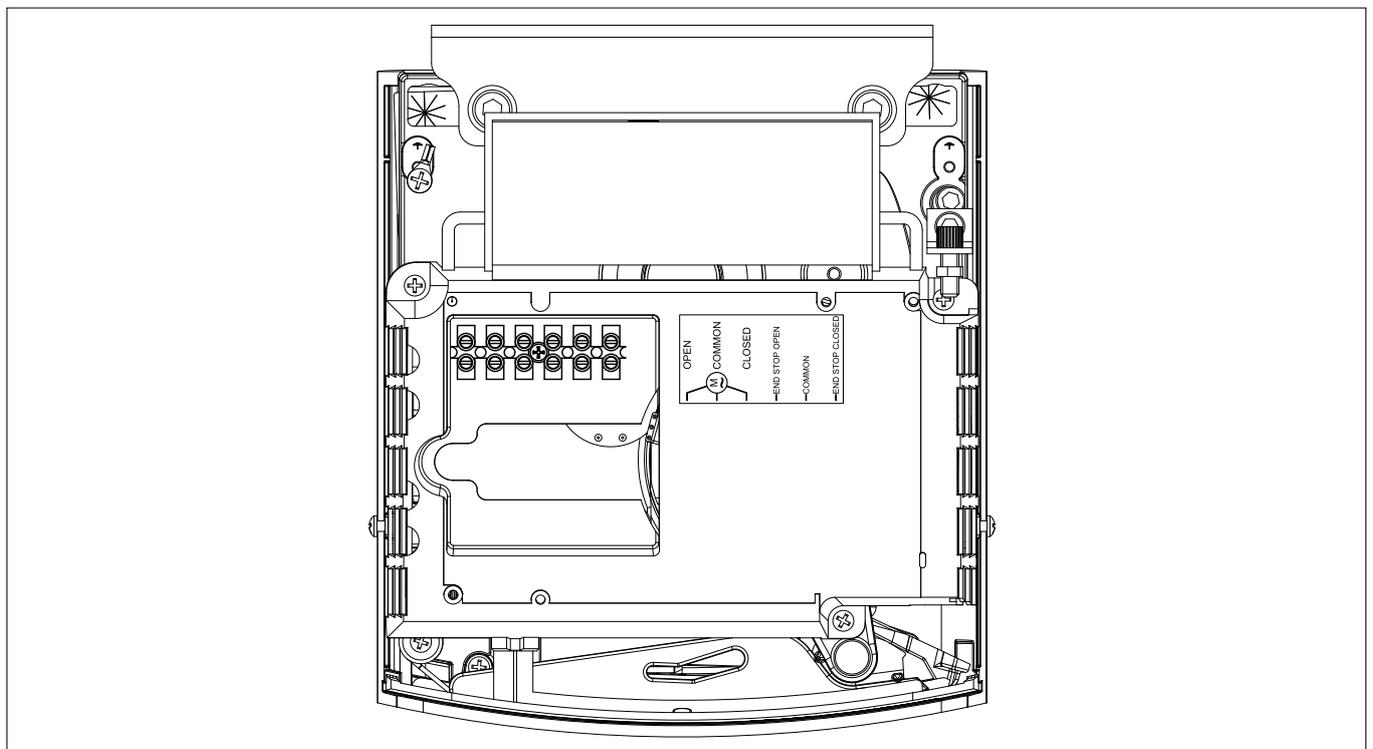
CR350-24V-FE+E-SC-B

FIG. 31



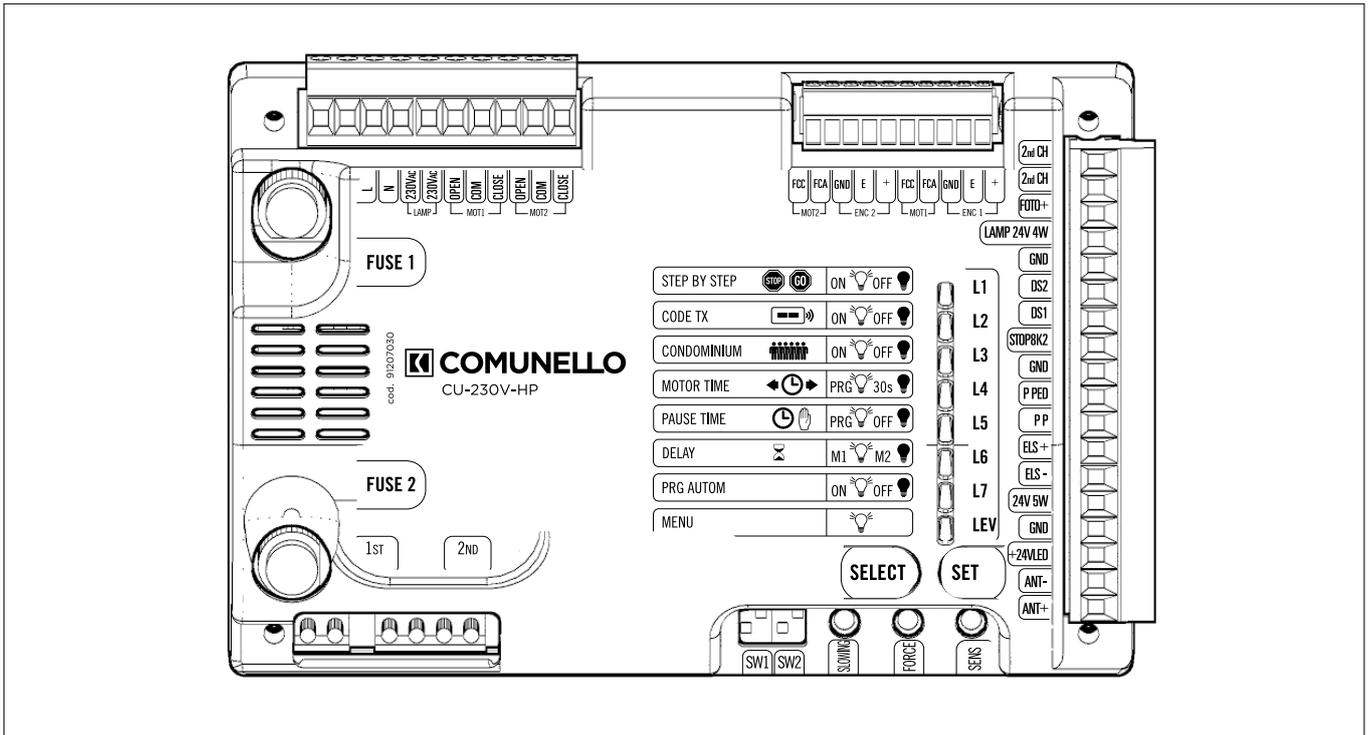
CR220-230V-FE-B

FIG. 32



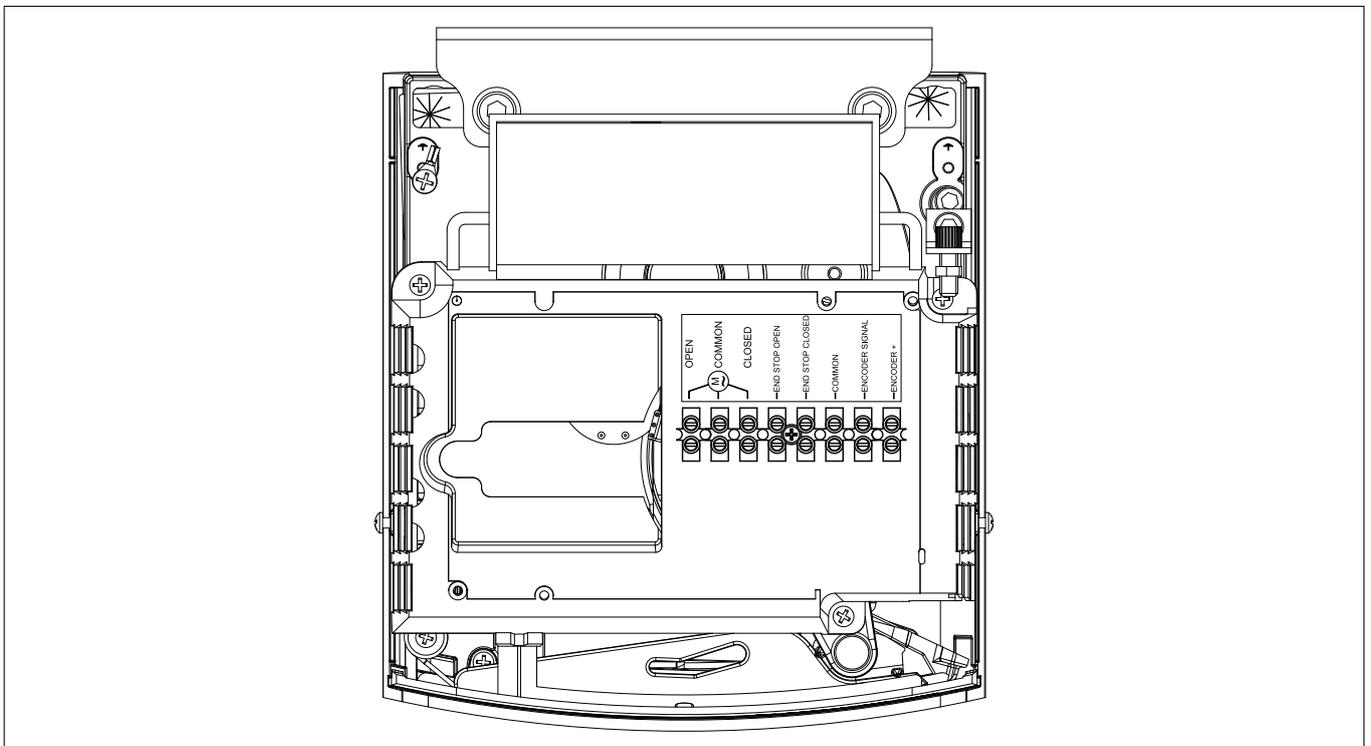
CR220-230V-FE-SC-B

FIG. 33



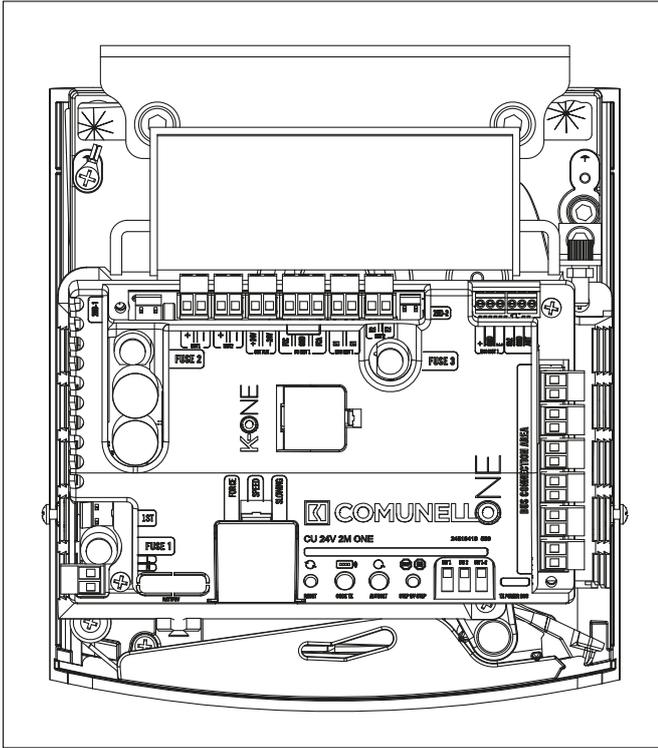
CR220-230V-FE+E-B

FIG. 34



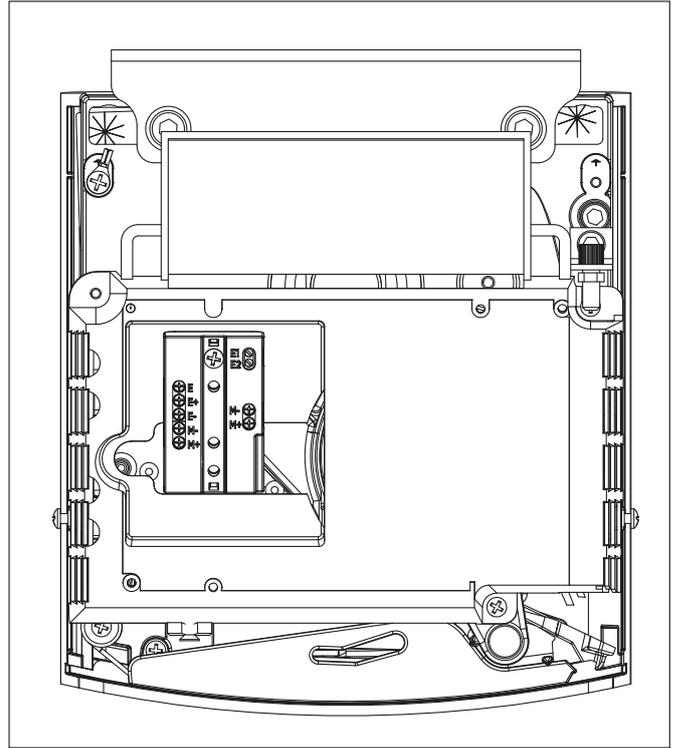
CR220-230V-FE+E-SC-B

FIG. 35



CR220-ONE-24V-FM-B
CR350-ONE-24V-FM-B

FIG. 36



CR220-ONE-24V-SC-B
CR350-ONE-24V-SC-B

FIG. 37

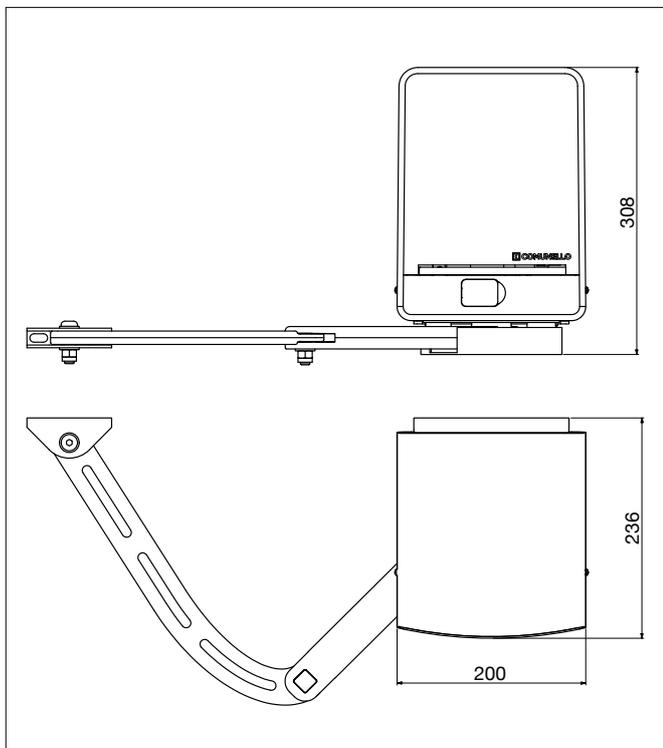
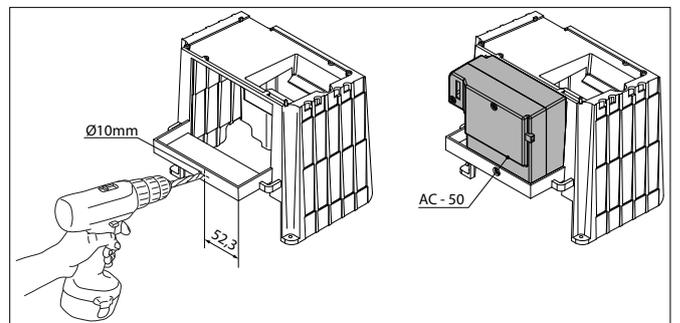


FIG. 38





SOMMAIRE

1	AVERTISSEMENTS
1.1	AVERTISSEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ
1.2	AVERTISSEMENTS CONCERNANT L'INSTALLATION
1.3	AVERTISSEMENTS CONCERNANT L'UTILISATION
2	DESCRIPTION DU PRODUIT ET APPLICATION
2.1	DESCRIPTION DU PRODUIT
2.2	INSTALLATION TYPE
3	CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES
4	INSTALLATION
4.1	CONTRÔLES PRÉLIMINAIRES
4.2	LIMITES D'UTILISATION
4.3	TRAVAUX PRÉALABLES À L'INSTALLATION
4.4	INSTALLATION
4.4.1	INSTALLATION
4.4.2	INSTALLATION FIN DE COURSE
4.4.3	DÉBRAYAGE MANUEL DU MOTEUR
5	PRÉDISPOSITION AUX BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES
6	ESSAI
7	ENTRETIEN
8	PIÈCES DÉTACHÉES
9	ÉLIMINATION
10	GARANTIE

1 AVERTISSEMENTS

1.1 AVERTISSEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ

Ce manuel d'installation s'adresse exclusivement à un personnel compétent. Il est indispensable d'avoir lu toutes les instructions avant de procéder à l'installation, Toutes les opérations non expressément prévues dans ces instructions sont interdites; toute utilisation non prévue peut entraîner des dommages matériels et des risques de blessures. Le constructeur décline toute responsabilité en cas de non-observation des règles de bonne technique dans la construction des portails ou en cas de déformations survenant durant l'utilisation. Conserver ce manuel pour toute future consultation. La conception et la fabrication des dispositifs composant CONDOR et ce manuel sont rigoureusement conformes aux normes en vigueur. Étant donné les situations de risques pouvant se présenter durant l'installation et l'utilisation de CONDOR, l'installation doit nécessairement être effectuée en stricte conformité avec les lois, normes et réglementations; en particulier:

1.2 AVERTISSEMENTS CONCERNANT L'INSTALLATION

- Avant de procéder à l'installation, vérifier la nécessité éventuelle d'autres dispositifs et matériels permettant de compléter l'automatisme CONDOR en fonction de l'utilisation prévue.
- Ne pas utiliser l'automatisme avant d'avoir placé le portail en conditions de sécurité.
- Éliminer le matériel d'emballage conformément aux normes locales.

1.3 AVERTISSEMENTS CONCERNANT L'UTILISATION

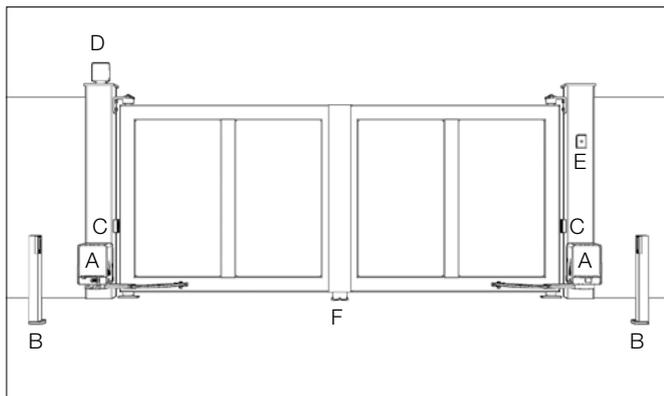
- N'effectuer aucune modification sur quelque composant que ce soit, sauf prévue dans ce manuel. Ce type d'intervention est uniquement susceptible d'entraîner des dysfonctionnements.
Le constructeur décline toute responsabilité en cas de dommages entraînés par une modification du produit.
- Éviter toute immersion de composants de l'automatisme dans l'eau ou dans d'autres liquides. Durant l'installation, éviter également toute pénétration de liquides à l'intérieur du coffret et d'autres dispositifs ouverts.
- En cas de pénétration d'un liquide à l'intérieur des dispositifs de l'automatisme, sectionner immédiatement l'alimentation électrique et s'adresser au service d'assistance; toute utilisation de CONDOR dans une telle situation comporte des risques.
- Ne pas laisser les composants de CONDOR à proximité de sources de chaleur et ne pas les exposer à des flammes sous peine d'endommagement et de dysfonctionnement, incendie ou situation de danger.
- En cas d'inutilisation prolongée, en vue d'éviter tout risque de pertes de substances nocives de la batterie en option, il est conseillé de retirer cette dernière et de la conserver dans un endroit sec.
- Brancher uniquement le coffret de commande à une ligne d'alimentation équipée d'une mise à la terre de sécurité.
- Toutes les opérations exigeant l'ouverture du carter de CONDOR doivent être effectuées avec le coffret de commande débranché de l'alimentation électrique; si le dispositif de déconnexion en est dépourvu, prévoir un panneau: «ATTENTION ENTRETIEN EN COURS».
- En cas d'intervention d'interrupteurs automatiques ou de fusibles, identifier et éliminer le problème avant de les réarmer.
- En cas de panne ne pouvant être résolue au moyen des informations fournies dans ce manuel, contacter le service d'assistance.

2 DESCRIPTION DU PRODUIT ET APPLICATION

2.1 DESCRIPTION DU PRODUIT

Opérateur électromécanique à bras articulé prévu pour des structures légères et pour des vantaux de 2,2 m et 3,5 m max. Comprend un carter de dimensions réduites en aluminium et un bras en alliage moulé sous pression.

2.2 INSTALLATION TYPE

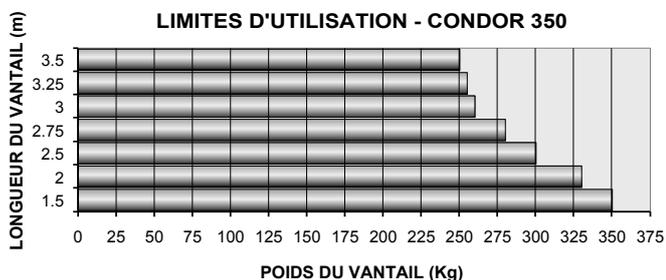
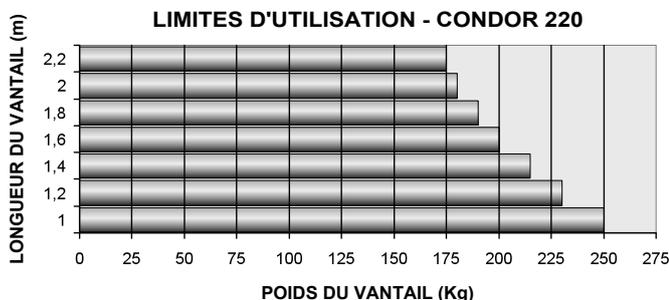


LÉGENDE

- A OPÉRATEUR
- B PHOTOCELLULES EN OUVERTURE
- C PHOTOCELLULES EN FERMETURE
- D CLIGNOTANT
- E SÉLECTEUR À CLÉ
- F ARRÊT CENTRAL EN FERMETURE

3 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	CONDOR 220		CONDOR 350
Alimentation	230V ~ 50 Hz		
Alimentation moteur	24V === ONE 24V ===	230V ~	24V === ONE 24V ===
Puissance absorbée	110 W	280 W	150 W
Absorption	5 A	1,2 A	6,5 A
Couple	150 Nm	250 Nm	200 Nm
Fonctionnement intermittent	30%		usage intensif
Indice de protection	IP 44		
Classe d'isolation	II	1 terre	II
Temp. de fonctionnement	de -20°C à + 50°C		
Vitesse	0,10 rad/s		
Poids	10 Kg	10 Kg	10 Kg



4 INSTALLATION

4.1 CONTRÔLES PRÉLIMINAIRES

- Vérifier que tout le matériel à utiliser est en parfait état et adapté à l'utilisation prévue.
- Vérifier que la structure mécanique du portail est prévue pour être équipée d'un automatisme. Ce produit peut uniquement équiper un portail en parfait état - en termes de fonctionnement et de sécurité ; il ne pourra en outre résoudre les problèmes liés à une installation incorrecte ou à un entretien insuffisant du portail.
- Vérifier les limites d'application du produit.
- Déplacer manuellement les vantaux du portail dans les deux directions et vérifier que l'effort est constant.
- Placer manuellement les vantaux du portail dans une position quelconque et s'assurer qu'ils restent immobiles.



- Vérifier que la zone de fixation de l'opérateur est compatible avec les dimensions hors-tout de ce dernier, et que l'espace disponible permet la rotation complète de son bras.
- Vérifier qu'un espace suffisant est prévu pour effectuer la manœuvre manuelle de débrayage de l'opérateur.
- Vérifier que les surfaces prévues pour l'installation des dispositifs sont résistantes et garantissent une fixation solide.
- S'assurer que les dispositifs sont installés dans une position correcte et protégés contre tout choc accidentel.

4.2 LIMITES D'UTILISATION

Avant de procéder à l'installation, vérifier que le moteur est dimensionné en fonction du poids et de la longueur des vantaux et correspond aux valeurs indiquées au chapitre «Caractéristiques techniques du produit»: Pour permettre l'installation de l'opérateur, la largeur minimum du pilier doit être de 200mm. Le bras du moteur doit être fixé à une partie résistante du vantail (sur le bâti par ex.).

4.3 TRAVAUX PRÉALABLES À L'INSTALLATION

(MONTAGE BRAS ARTICULÉS)

- Débloquer l'opérateur (voir par. 4.4.3)
- Assembler le bras 1 au bras 2 (FIG. 3)
- Fixer le bras à l'arbre moteur (FIG. 4)
- Installer le carter et le fixer avec les deux vis fournies (FIG. 5). la seule différence entre le vantail droit et gauche consiste dans la position du bras 2.

4.4 INSTALLATION

4.4.1 INSTALLATION

- En se référant à la FIG. 1 relever la valeur D pour, en fonction de l'angle d'ouverture requis, obtenir les valeurs B et A.
- Vérifier de disposer des espaces de manœuvre nécessaires au bras pour effectuer le mouvement d'ouverture complet (valeurs C et E). (FIG. 1)
- En se reportant à la FIG. 6, pratiquer 4 orifices d'un diamètre adapté au type de chevilles utilisées pour la fixation de la plaque P.
- Respecter la valeur min. de 150 mm indiquée pour éviter d'installer l'opérateur trop près du sol. (FIG. 6).
- Pratiquer 2 orifices pour fixer l'étrier articulé S en respectant la valeur A (FIG. 1) et l'alignement (valeur 60 mm) avec l'étrier de l'opérateur P indiqué à la (FIG. 6).
- Renforcer les zones de fixation si ces dernières offrent une épaisseur ou une résistance insuffisante.
- Placer le vantail du portail en position de fermeture maximum (FIG. 7).
- Retirer le carter du moteur après avoir dévissé les 2 vis latérales éliminées et la vis centrale placée sous le levier de débrayage (FIG. 8).
- Fixer l'opérateur à l'étrier avec les deux vis et écrous fournis; (FIG. 9).
- Fixer le bras à l'étrier d'articulation en utilisant douille, rondelle, boulon et écrou (FIG. 10).
- Contrôler que l'étrier et le bras sont parfaitement à niveau.
- Avec l'opérateur débrayé, ouvrir entièrement les vantaux et vérifier les espaces de manœuvre des deux bras.
- Régler le fin de course comme indiqué au par. 4.4.2.

4.4.2 INSTALLATION FIN DE COURSE

Fin de course mécanique

L'opérateur est équipé de 2 butées mécaniques réglables qui bloquent le vantail une fois les positions d'ouverture et de fermeture atteintes.

- Avec l'opérateur débrayé, placer manuellement le vantail dans la position d'ouverture désirée (FIG.11).
- Fixer la butée mécanique au bras 1 avec la vis fournie (FIG. 12).
- La forme dentée des fins de course et de la surface inférieure permet un réglage avec pas de 5°.
- Procéder de même avec le vantail en fermeture complète (FIG. 13).

Fin de course électronique

Si le carter est installé, le retirer comme représenté à la FIG. 8.

- Placer le vantail en position de fermeture complète (FIG.14).
- Tourner la came inférieure jusqu'au déclenchement du switch inférieur (FIG.15).
- Serrer la came au moyen de la vis.
- Placer le vantail en position d'ouverture complète (FIG.16).
- Serrer la came au moyen de la vis.
- Tourner la came supérieure jusqu'à intervention du switch supérieur (FIG.17).
- Connecter les switch à la carte électronique placée sur la partie supérieure du moteur comme indiqué au chap. 5 «branchements électriques».

4.4.3 DÉBRAYAGE MANUEL DU MOTEUR

Utiliser le débrayage manuel pour ouvrir le portail en mode manuel. L'activation du débrayage peut entraîner des mouvements incontrôlés du portail en cas de déséquilibre ou de problème mécanique.

- Ouvrir le panneau frontal et introduire la clé fournie (FIG. 18).
- Tourner la clé dans le sens des aiguilles d'une montre à 90°. Tirer le levier de débrayage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (FIG.19) jusqu'à son blocage. Cette manœuvre libère l'opérateur et permet l'ouverture manuelle du portail.
- Accompagner le vantail sur toute sa course sans effectuer de mouvement violent (FIG. 20).



- La clé ne peut être retirée de la serrure tant que le levier n'a pas été replacé en position initiale.
- Pour rétablir la commande motorisée, placer le levier en position initiale de fermeture (FIG. 21).
- Retirer la clé et la placer dans un endroit sûr et accessible aux utilisateurs. (FIG. 22).

5 PRÉDISPOSITION AUX BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES

ATTENTION! Pour le branchement au réseau secteur utiliser un câble multipolaire d'une section min. de 3x1.5 mm² et du type prévu par les normes en vigueur.

- Débrayer le moteur manuellement comme indiqué au par. 4.4.3.
- Retirer le carter du moteur en desserrant les 2 vis latérales elimina et la vis frontale placée sous le levier de débrayage (FIG. 8).
- Tirer le carter vers le haut pour l'enlever (FIG. 8).
- Brancher le fil jaune/vert (mise à la terre) à la borne ronde déjà vissée sur le côté de l'orifice de passage câbles. (FIG. 23). (Pour les modèles de la classe I).
- Amener les fils électriques jusqu'à la carte électronique installée dans la partie supérieure du moteur (FIG. 24).

6 ESSAI

Chaque élément de l'automatisme comme par exemple les bords sensibles, les photocellules, l'arrêt d'urgence, etc., exige une phase spécifique d'essai; pour ces dispositifs, effectuer les procédures figurant dans les manuels d'instruction correspondants. Pour l'essai de CONDOR, effectuer la séquence d'opérations suivante:

- Vérifier que toutes les indications de ce manuel sont rigoureusement respectées, en particulier celles du chapitre 1 «Avertissements».
- En utilisant les dispositifs de commande ou d'arrêt prévus (sélecteur à clé, boutons de commande ou émetteurs radio), effectuer des essais d'ouverture, de fermeture et d'arrêt du portail et vérifier que le comportement de ce dernier est régulier.
- Vérifier le fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité présents dans l'installation (photocellules, bords sensibles, arrêt d'urgence, etc.).
- Si les situations de danger entraînées par le mouvement du vantail ont été prévues via limitation de la force d'impact, mesurer la puissance selon les dispositions de la norme EN 12445.

7 ENTRETIEN

L'entretien doit être effectué régulièrement par un personnel qualifié et conformément aux lois et normes en vigueur. CONDOR nécessite un entretien programmé à intervalles maximum de 6 mois ou après 10 000 manœuvres effectuées depuis la dernière intervention d'entretien.

- Débrancher toutes les sources d'alimentation du moteur.
- Vérifier et remplacer tous les composants d'actionnements usés.
- Vérifier l'état d'usure de tous les composants de l'automatisme.

8 PIÈCES DÉTACHÉES

Pour l'achat de pièces détachées, contacter l'assistance technique.

9 ÉLIMINATION

À la fin de la vie de l'automatisme, vérifier que le démantèlement est effectué par un personnel qualifié et que les matériaux sont recyclés ou éliminés conformément aux normes locales en vigueur.

10 GARANTIE

10.1 - Dans le cadre des rapports commerciaux, ou en cas de vente de biens à usage professionnel, la présente garantie se limitera à la réparation ou au remplacement du composant du Produit jugé défectueux par FRATELLI COMUNELLO SPA par des Produits régénérés équivalents (ci-après «Garantie conventionnelle»), et ne couvrira pas les frais de réparation et de remplacement du matériel (comme, à titre indicatif uniquement, frais de main-d'œuvre, location matériel, etc).

10.2 - L'application des dispositions des art. 1490-1495 du Code Civil est exclue.

10.3 - FRATELLI COMUNELLO SPA garantit le fonctionnement des Produits dans les limites indiquées au point sub 1. Sauf accord contraire, la Garantie conventionnelle est valable durant 24 (vingt-quatre) mois à compter de la date de production indiquée sur les Produits. La Garantie sera uniquement efficace et contraignante pour COMUNELLO si le produit a été correctement monté et soumis à un entretien conforme aux règles d'installation et de sécurité indiquées dans le document remis par COMUNELLO et pouvant être consulté sur le site http://www.comunello.com/corporate/general_conditions_sales/

10.4 - La garantie ne comprend pas: des pannes ou des dommages causés par le transport; des pannes ou des dommages causés par des défauts de l'installation électrique chez l'acheteur et/ou par des omissions, des négligences, des inadéquations, l'utilisation



inappropriée de cette installation; des pannes ou des dommages dus à des effractions de la part de personnel non autorisé ou causées par l'utilisation/installation incorrectes (à ce propos, on suggère un entretien du système tous les six mois au moins) ou à l'emploi de pièces rechange non originales; des défauts causés par des agents chimiques ou par des phénomènes atmosphériques.

La garantie ne couvre pas le coût des consommables et, en tout état de cause, COMUNELLO facturera les interventions effectuées auprès du client si ces dernières ont été inutiles du fait d'une non-applicabilité de la garantie ou si le client a utilisé le produit COMUNELLO en faisant preuve de négligence, d'imprudence ou d'incompétence et qu'une utilisation correcte du produit aurait pu éviter ladite intervention.

10.5 - Conditions d'application: sauf accord contraire, le droit à la Garantie conventionnelle sera exercé sur présentation d'une copie de la preuve d'achat (facture) à COMUNELLO. Le Client devra signaler le défaut à COMUNELLO dans un délai de 30 (trente) jours à compter de sa découverte.

L'intervention devra être exercée dans un délai de 6 (six) mois à compter de la découverte dudit défaut. Les composants des Produits pour lesquels il est demandé de faire jouer la Garantie conventionnelle devront être expédiés par le Client à FRATELLI COMUNELLO SPA, Via Cassola 64, 36027 Rosà (VI) Italie.

10.6 - Le Client ne pourra demander aucun dédommagement pour dommages indirects, manque à gagner ou perte de production, et ne pourra, en tout état de cause, demander un dédommagement d'un montant supérieur à la valeur des composants ou des Produits fournis. Tous les frais d'expédition des Produits devant être ou ayant été réparés, y compris si la réparation a été effectuée au titre de la Garantie conventionnelle, seront à la charge du Client.

10.7 - Aucune intervention externe effectuée par le personnel technique de COMUNELLO ne sera couverte par la Garantie conventionnelle.

10.8 - Les parties peuvent modifier les conditions de la Garantie conventionnelle décrites dans leurs propres contrats commerciaux.

10.9 - En cas de litige, de quelque type que ce soit, la législation italienne sera appliquée et le Tribunal de Vicence sera compétent en la matière.



FRATELLI COMUNELLO S.P.A.
AUTOMATION GATE DIVISION

Via Cassola, 64 - C.P. 79

36027 Rosà, Vicenza, Italy

Tel. +39 0424 585111 Fax +39 0424 533417

info@comunello.it www.comunello.com